FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL

468567-BE02 Code du produit n° SDS 468567 Liquide. Type de produit

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/

Huiles de moteur

du mélange Pour tout renseignement supplémentaire, se reporter à la fiche de donnés de sécurité

correspondante ou contacter nos services.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Castrol Holdings Europe B.V.,

d'Arcyweg 76, 3198NA

Europoort Rotterdam

Castrol France SAS

Campus Saint Christophe, Bâtiment Galilée 3, 10 Avenue de l'Entreprise, Cerqy-Pontoise,

Cedex. 95863 +33 (0) 805 638 301

Adresse électronique MSDSadvice@bp.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO D'APPEL Tél 01 45 42 59 59 : ORFILA

D'URGENCE Tél 01 40 05 48 48 - Centre Anti-Poisons de Paris, Hôpital Fernand Widal - 200, Rue de

Faubourg Saint-Denis - 75475 Paris Cedex 10

Tél 04 72 11 69 11 - Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON, Bâtiment A, 4ème

étage, 162, avenue Lacassagne, 69424 Lyon Cedex 03

Tél 04 91 75 25 25 - Centre Anti-Poisons de Marseille, Hôpital Salvator, 249, Boulevard Sainte-

Marguerite - 13274 Marseille Cedex 9

Tél: 01 30 30 49 99 - Permanence BP France 24/24

Carechem: +44 (0) 1235 239 670 (24/7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Pas de mention d'avertissement.

Aucun effet important ou danger critique connu. Mentions de danger

Conseils de prudence

Prévention Non applicable. Intervention Non applicable. Stockage Non applicable. Élimination Non applicable.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 1 de 15

produit

Format France Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

Version 28

20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

(France)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Ingrédients dangereux

Non applicable.

Éléments d'étiquetage supplémentaires

Contient du (de la) C14-16-18 Alcoylphénol. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XVII -

Non applicable.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations

préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les Non applicable.

enfants

Avertissement tactile de

danger

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Le produit répond aux critères de propriétés perturbatrices endocriniennes conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006.

€ette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification Dégraisse la peau.

NOTA: HUILES MOTEURS USAGEES

Au cours de l'utilisation, les produits générés par le fonctionnement des moteurs à combustion interne polluent les huiles moteurs. L'huile usagée provenant de ces moteurs peut provoquer le cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact répété et prolongé de la peau s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact fréquent ou prolongé avec les huiles moteurs, quel que soit leur marque ou type. Les

règles élémentaires d'hygiène corporelle doivent être observées.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Définition du produit N

Mélange

Huile de base hautement raffinée (IP 346 DMSO extrait < 3 %). Mélange d'additifs de performance.

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	REACH #: 01-2119484627-25 CE: 265-157-1 CAS: 64742-54-7 Indice: 649-467-00-8	≥25 - ≤50	Asp. Tox. 1, H304	-	[1]
C14-16-18 Alcoylphénol	REACH #: 01-2119498288-19 CE: 931-468-2 CAS: -	≤0.3	Skin Sens. 1B, H317 STOT RE 2, H373	-	[1]

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

<u>Type</u>

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[1] Substance C	lassee avec ui	ruanger pour la sante ou renv	HOHHEHHEHK			
Nom du produit	Castrol EDGE	5W-30 LL		Code du produit	468567-BE02	Page 2 de 15
Version 28	Date d'édition	22 Septembre 2025	Format	France	Langue	FRANÇAIS
Date de la pr édition	écédente	20 Août 2025.		(France)		

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la rubrique 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.

> Les paupières doivent être éloignées du globe oculaire afin de procéder à un rinçage approfondi. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Contact avec la peau

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors

> d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. Consulter un médecin si des symptômes

se développent.

Ingestion Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un

médecin si des symptômes se développent.

Protection des sauveteurs Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la rubrique 11.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les

effets graves d'une exposition peuvent être différés.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Inhalation Une surexposistion à l'inhalation des gouttelettes en suspension dans l'air ou aux aérosols peut

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.

Contact avec la peau Un contact prolongé ou répété peut entraîner un déssèchement de la peau et provoquer une

irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux Risque potentiel de piqûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent

être différés.

La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48

heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, un produit chimique sec ou un extincteur/spray à neige carbonique.

appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau pourra entraîner une propagation de

l'incendie en dispersant le produit en feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures

élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Produits de combustion

Les produits de combustion peuvent être les suivants :

dangereux

Version 28

oxydes de carbone (CO, CO₂) oxydes d'azote (NO, NO2, etc.)

5.3 Conseils aux pompiers

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 3 de 15

produit

Langue FRANÇAIS

Date d'édition 22 Septembre 2025

Date de la précédente 20 Août 2025

édition

(France)

Format France

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Les planchers peuvent être glissants; prenez soin d'éviter de tomber. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Empêcher toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 5 pour connaître les mesures de lutte contre l'incendie.

Voir la rubrique 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la Section 12 pour les précautions environnementales.

Voir la rubrique 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection Conseils sur l'hygiène professionnelle en général Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Laver abondamment après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Stocker et utiliser uniquement avec le matériel et les emballages prévus pour ce produit. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Non utilisables

Exposition prolongée à des températures élevées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Voir la section 1.2 et les scénarios d'exposition dans l'Annexe, le cas échéant.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 4 de 15

produit Format France

(France)

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

2025.

édition

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.

Procédures de surveillance recommandées Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Indices d'exposition biologique

Nom du produit/composant

Index d'exposition

Aucun index d'exposition connu.

DNEL/DMEL

Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations en suspension dans l'air concernées inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Toutes les activités impliquant des produits chimiques doivent faire l'objet d'une évaluation quant aux risques qu'elles présentent pour la santé afin de garantir que les expositions sont contrôlées convenablement. L'équipement de protection personnelle ne doit être envisagé qu'après que les autres formes de mesures de contrôle (par exemple, contrôles techniques) ont été évaluées de façon appropriée. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées. être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant.

Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le bon choix de protection respiratoire dépend des produits chimiques manipulés, des conditions de travail et d'utilisation, et de l'état de l'équipement respiratoire. Des procédures de sécurité devront être mises au point pour chaque application envisagée. Les équipements de protection respiratoire devront par conséquent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant et avec une parfaite évaluation des conditions de travail.

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau

Protection des mains

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Informations générales:

Comme il existe des environnements de travail particuliers et que les pratiques de manipulation des matériaux varient, des procédures de sécurité devraient être définies pour chaque application prévue. Le choix correct des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés et des conditions de travail et d'utilisation. La plupart des gants ne fournissent une protection que pendant un laps de temps limité avant qu'il soit nécessaire de les jeter et de les remplacer (même les meilleurs gants résistant aux produits chimiques se percent après des expositions répétées aux produits chimiques).

Les gants doivent être choisis en consultation avec le fournisseur ou le fabricant et ce choix doit prendre en compte une évaluation complète des conditions de travail.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL

Code du 468567-BE02

Page 5 de 15

produit

Version 28 Date d'édition 22 Septembre 2025 **Format France**

Date de la précédente

édition

20 Août 2025

(France)

Langue FRANÇAIS

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Recommandé : gants en nitrile.

Durée de percée:

Les données de durée de percement sont générées par les fabricants de gants dans des conditions de test en laboratoire et elles représentent la durée pendant laquelle on peut s'attendre à ce qu'un gant fournisse une résistance efficace contre la perméabilité. Il est important, lorsque l'on suit les recommandations de durée de percement, que les conditions réelles du lieu de travail soient prises en compte. Consultez toujours votre fournisseur de gants pour avoir des informations techniques à jour sur les durées de percement pour le type de gants recommandé.

Nos recommandations pour le choix des gants sont les suivantes:

Contact continu:

Gant avec une durée de percement minimale de 240 minutes ou supérieure à 480 minutes s'il est possible de trouver des gants appropriés.

Si l'on ne dispose pas de gants appropriés offrant ce niveau de protection, des gants avec des durées de percement plus faibles peuvent convenir si des régimes appropriés d'entretien et de remplacement des gants sont définis et suivis.

Protection à court terme / contre les éclaboussures:

Les durées de percement recommandées sont celles recommandées ci-dessus. On reconnait le fait que pour des expositions à court terme et transitoires, des gants ayant des durées de percement plus faibles peuvent être communément utilisés. A cet effet, des régimes d'entretien et de remplacement appropriés doivent être déterminés et scrupuleusement suivis. **Epaisseur des gants:**

Pour des applications générales, nous recommandons des gants avec une épaisseur généralement supérieure à 0,35 mm.

Il faut souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un bon moyen de prévoir la résistance des gants à un produit chimique particulier, car l'efficacité d'un gant contre la pénétration, dépendra de la composition exacte du matériau du gant. Le choix d'un gant devra donc être fondé sur la considération des exigences de la tâche et sur la connaissance des durées de rupture.

du fabricant du gant, du type de gant et du modèle de gant. Les données techniques du fabricant doivent donc toujours être prises en compte pour garantir le choix du gant le plus approprié à une tâche donnée.

Remarque : Selon l'activité menée, des gants d'épaisseurs différentes peuvent être requis pour des tâches particulières. Par exemple :

- Des gants plus fins (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsqu'un degré élevé de dextérité manuelle est nécessaire. Toutefois, ces gants sont plus susceptibles d'offrir une protection de courte durée et doivent normalement servir pour un seul usage et être jetés ensuite.
- Des gants plus épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être requis lorsqu'il y a un risque mécanique (ainsi qu'un risque chimique), c'est-à-dire en cas de potentiel d'abrasion ou de perforation.

Peau et corps

L'utilisation de vêtements de protection répond aux bonnes pratiques industrielles. L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Les bleus de travail en coton ou en polyester/cotton protègeront uniquement contre la contamination superficielle légère qui n'atteindra pas la peau. Les bleus de travail doivent être lavés régulièrement. Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), il est alors nécessaire d'utiliser des tabliers résistants aux agents chimiques et/ou des combinaisons et des bottes protectrices contre les agents chimiques et imperméables.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL

Code du 468567-BE02

Page 6 de 15

produit

Format France (France)

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

Version 28

20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire: EN 529 Se référer aux normes :

Gants: EN 420, EN 374 Protection des yeux: EN 166 Demi-masque filtrant: EN 149

Demi-masque filtrant avec vanne: EN 405

Demi-masque: EN 140 plus filtre Masque intégral: EN 136 plus filtre Filtres à particules: EN 143 Filtres à gaz/combinés: EN 14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire

les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide. Couleur Ambre. [Pâle] Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Point de fusion/point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Inflammabilité Limites inférieure et supérieure d'explosion Non disponible.

Non disponible. Non disponible.

Vase clos: 194°C (381.2°F) [Pensky-Martens ASTM D 93] Point d'éclair

Température d'autoinflammabilité

Nom des composants	°C	°F	Méthode
mopolymère de 1-décène hydrogéné Oligomères de 1-décène hydrogénés	343 à 369	649.4 à 696.2	ASTM D 2159
Homopolymère de 1-décène hydrogéné Oligomères de 1-décène hydrogénés	343 à 369	649.4 à 696.2	ASTM D 2159
bis(nonyle-phényle)amine	440	824	EU A.15

Température de décomposition

Non applicable. pН

Viscosité cinématique Cinématique: 70.23 mm²/s (70.23 cSt) à 40°C

Cinématique: 11.6 à 12.4 mm²/s (11.6 à 12.4 cSt) à 100°C

Solubilité

Support	Résultat
eau	Non soluble

Coefficient de partition noctanol/eau (log Valeur)

Non applicable.

Non disponible.

<0.01 kPa Pression de vapeur

Masse volumique et/ou <1000 kg/m³ (<1 g/cm³) à 15°C

Densité relative

Densité de vapeur relative Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne Non applicable.

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation Non disponible. Propriétés explosives Non disponible. Propriétés comburantes Non disponible.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 7 de 15

produit

Langue FRANÇAIS **Format France**

(France)

Date de la précédente édition

Version 28

20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

-43 °C Point d'écoulement

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune donnée de test spécifique disponible pour ce produit. Se référer à la section

Conditions à éviter et matériaux incompatibles pour des informations supplémentaires.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse

n'est censée se produire.

10.4 Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

10.5 Matières incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

10.6 Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant

dístillats paraffiniques lourds (pétrole),

hydrotraités

Résultat

Rat - Voie orale - DL50

>5000 mg/kg

OECD 401

Lapin - Voie cutanée - DL50

>5000 mg/kg **OECD 402**

Rat - Inhalation - CL50 Poussière et brouillards

>5 mg/l [4 heures] **OECD 403**

Estimations de la toxicité aiguë

N/A

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Nom du produit/composant

stillats paraffiniques lourds (pétrole),

hydrotraités

Résultat

Lapin - Peau - Faiblement irritant

OECD 404

Lésions oculaires graves/ irritation occulaire

Nom du produit/composant

dístillats paraffiniques lourds (pétrole),

hydrotraités

Résultat

Lapin - Yeux - Non irritant pour les yeux.

OECD 405

Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Nom du produit/composant

Résultat

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02

produit

Page 8 de 15

Version 28 Date d'édition 22 Septembre 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

20 Août 2025

(France)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Cobaye - peau **OECD 406**

Résultat

Résultat: Non sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom du produit/composant

In vitro - Bactéries

dístillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Essai de mutation réverse sur des bactéries

Résultat: Négatif

In vitro - Mammifère - espèces non précisées

Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères

Résultat: Négatif

In vivo - Mammifère - espèces non précisées

Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifère

Résultat: Négatif

In vitro - Mammifère - espèces non précisées

Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères

Résultat: Négatif

Cancérogénicité

Nom du produit/composant

Résultat dístillats paraffiniques lourds (pétrole), Souris - Voie cutanée - Non spécifiée

Résultat

hydrotraités

OECD 451 Résultat: Négatif

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit/composant

dístillats paraffiniques lourds (pétrole), Rat - Voie orale **OECD 421**

hydrotraités

Toxicité lors de la grossesse: Négatif

Effets sur la fertilité: Négatif Développement: Négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant Résultat

€14-16-18 Alcoylphénol **STOT RE 2, H373**

Danger par aspiration

Nom du produit/composant Résultat

distillats paraffiniques lourds (pétrole), DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

hydrotraités

Informations sur les voies Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets

graves d'une exposition peuvent être différés.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec les yeux Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Date d'édition 22 Septembre 2025

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 9 de 15

produit

Format France

Langue FRANÇAIS

(France)

Date de la précédente 20 Août 2025

édition

Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Inhalation Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Ingestion

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> irritation sécheresse gerçure

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Une surexposistion à l'inhalation des gouttelettes en suspension dans l'air ou aux aérosols peut Inhalation

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.

Un contact prolongé ou répété peut entraîner un déssèchement de la peau et provoquer une Contact avec la peau

irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux Risque potentiel de piqûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé [Produit] Non disponible.

Généralités **HUILES MOTEURS USAGEES**

> Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs polluent les huiles pendant l'utilisation. Les huiles usagées qui en sont issues peuvent provoquer un cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact prolongé ou fréquent s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact prolongé ou fréquent avec les huiles moteurs de quelque type ou marque que ce soit. Des conditions irréprochables

d'hygiène corporelle doivent être observées.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Conclusion/Résumé [Produit]

ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant dístillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Résultat Aiguë - EL50

OECD 201

Algues >100 mg/l [72 heures]

Aiguë - EL50 **OECD 202** Daphnie

>10000 ma/l [48 heures]

Aiguë - LL50 **OECD 203** Poisson

>100 mg/l [96 heures]

Chronique - NOEL

OECD 201 Algues

≥100 mg/l [72 heures]

Chronique - NOEL

OECD 211 Daphnie

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 10 de 15

produit

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente

édition

Version 28

20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

(France)

Format France

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

10 mg/l [21 jours]

Dangers pour l'environnement Non classé comme dangereux

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas attendu rapidement dégradable.

Nom du produit/composant Résultat OECD 301F

stillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

31% [28 jours] - Non facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement au travers des chaînes alimentaires.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau

Non disponible.

Résultats des évaluations PMT et vPvM

Nom du produit/ composant	PMT	Р	M	Т	vPvM	vP	vM
istillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
C14-16-18 Alcoylphénol	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Mobilité

Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.

Conclusion/Résumé

Ve produit ne répond pas aux critères pour être considéré comme un PMT ou un vPvM.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit/ composant	PBT	Р	В	Т	vPvB	νP	vB
stillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A
C14-16-18 Alcoylphénol	N/A	N/A	N/A	Oui	N/A	N/A	N/A

Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Nom du produit/ composant	PBT	Р	В	Т	vPvB	νP	vB
stillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
C14-16-18 Alcoylphénol	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Conclusion/Résumé Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pe produit ne répond pas aux critères pour être considéré comme un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Conclusion/Résumé [Produit]

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien.

Autres renseignements écologiques

Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts d'oxygène.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 11 de 15

produit

Format France Langue FRANÇAIS

(France) Date de la précédente 20 Août 2025

Date d'édition 22 Septembre 2025

édition

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination

des déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités

importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Déchets Dangereux Oui
Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet			
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale			

Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

Emballage

Méthodes d'élimination

des déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités

importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Précautions particulières

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les bâches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les

cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Références

Commission 2014/955/UE Directive 2008/98/CE

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Informations complémentaires	-	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Date d'édition 22 Septembre 2025

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 12 de 15

produit

Format France Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 20 Août 2025. (France)

édition

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Nom du produit/composant	%	Désignation [Utilisation]
toluène	<0.01	48
méthanol	<0.0001	69

Étiquetage

Non applicable.

Autres réglementations

Statut REACH La société, identifiée à la section 1, vend ce produit dans l'UE en accord avec les exigences

actuelles du règlement REACH.

Inventaire des États-Unis

(TSCA 8b)

Tous les composants sont actifs ou exemptés.

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques

d'Australie (AIIC) Inventaire du Canada

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

(IECSC)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Un composant au moins n'est pas répertorié.

Inventaire du Japon

Inventaire de Corée

(CSCL)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Un composant au moins n'est pas répertorié.

(KECI)

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)

Inventaire des substances chimiques de

Taïwan (TCSI, Taiwan **Chemical Substances** Inventory)

Précurseurs d'explosifs

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (UE 2024/590)

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non applicable.

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

UE - Directive-cadre sur l'eau - Substances prioritaires

Aucun des composants n'est répertorié.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L Sécurité sociale : tableau 36

461-7

Surveillance médicale

renforcée

Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été réalisée sur l'une ou plusieurs des substances contenues dans ce mélange. Aucune évaluation de sécurité chimique du mélange lui-même n'a été réalisée par le fournisseur.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL

Code du 468567-BE02 Page 13 de 15

produit

Date d'édition 22 Septembre 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente

20 Août 2025

édition

Version 28

(France)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

SE = Scenario d'Exposition

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

CED = Catalogue Européen des Déchets

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

MPT = Moyenne pondérée dans le temps

NU = Nations Unies

UVCB = Substances hydrocarbures complexes

COV = Composés Organiques Volatils

vPvB = Très Persistant et très Bioaccumulable

Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants 64741-88-4 / RRN

01-2119488706-23, 64741-89-5 / RRN 01-2119487067-30, 64741-95-3 / RRN

01-2119487081-40, 64741-96-4/ RRN 01-2119483621-38, 64742-01-4 / RRN

01-2119488707-21, 64742-44-5 / RRN 01-2119985177-24, 64742-45-6, 64742-52-5 / RRN

01-2119467170-45, 64742-53-6 / RRN 01-2119480375-34, 64742-54-7 / RRN

01-2119484627-25, 64742-55-8 / RRN 01-2119487077-29, 64742-56-9 / RRN

01-2119480132-48, 64742-57-0 / RRN 01-2119489287-22, 64742-58-1, 64742-62-7 / RRN

01-2119480472-38, 64742-63-8, 64742-65-0 / RRN 01-2119471299-27, 64742-70-7 / RRN

01-2119487080-42, 72623-85-9 / RRN 01-2119555262-43, 72623-86-0 / RRN

01-2119474878-16, 72623-87-1 / RRN 01-2119474889-13

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classific	ation	Justification
Non classé.		
Texte intégral des mentions H abrégées	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
_	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Texte intégral des classifications [CLP/SGH]	Asp. Tox. 1 Skin Sens. 1B STOT RE 2	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2
<u>Historique</u> Date d'édition/ Date de révision	22/09/2025.	

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL Code du 468567-BE02 Page 14 de 15 produit

Version 28Date d'édition 22 Septembre 2025Format FranceLangue FRANÇAIS

Date de la précédente 20 Août 2025. (France)

édition

Conformité au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), Annexe II, tel qu'amendé par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de la précédente

20/08/2025.

édition

Élaborée par Product Stewardship

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette fiche signalétique.

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une application ou des applications autres que celles déclarées, sans avoir demandé conseil au Groupe BP. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoive les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer que ce document est le plus récent qui soit disponible. Toute modification de celui-ci est strictement interdite.

Nom du produit Castrol EDGE 5W-30 LL

Code du 468567-BE02

Page 15 de 15

produit

Format France Langue FRANÇAIS

(France)

Version 28 Date d'édition 22 Septembre 2025

Date de la précédente 20 Août 2025.

édition